



Le Comité Central du PCQ, tenu le 31 mars 2007

Le Comité Central (CC) du PCQ s'est réuni le 31 mars dans l'ancien édifice de la CSN, dans la ville de Québec, pour faire le point sur l'état de la situation politique au Québec, au lendemain des élections du 26, ainsi que pour traiter d'un certain nombre de points de nature plus organisationnelle. Treize des dix sept membres réguliers et suppléants étaient présents, soient : **André Cloutier, Julien D. Boucher, Francis Gagnon Bergman, Dario Garcia, Étienne Hallé, Margaret Higham, Kenneth Higham, André Parizeau, Alexandre Pouliot Roberge, Guy Roy, Rosario Salguero, Sylvain Guillemette, et Joël Vallières.**

Pas de huit clos, comme à l'habitude

À noter, il y a avait également présents deux observateurs. Dans un cas il s'agissait de notre camarade **Dominique Théberge** qui, après de nombreuses années à siéger comme membre de l'exécutif central, avait cependant demandé d'être remplacé; tous les camarades étaient bien contents de la voir à nouveau participer à une rencontre de la direction. Il y avait également un militant de Québec solidaire, membre de la coordination d'une des nombreuses associations régionales de cette formation, qui n'a pas sa carte de membre du PCQ, mais qui avait néanmoins demandé de pouvoir assister aux délibérations du CC. Chose que nous avons accepté.

De leur côté, trois camarades n'avaient malheureusement pu se dégager pour participer à la rencontre : il s'agit des camarades **Genevieve Boussaroque, Jafar Khadir et Luc Morais.**

Contrairement à ce qui peut se passer dans bien d'autres partis politiques, les réunions de la direction du PCQ se font généralement sans aucun huit clos.

Des prises de position importantes

La rencontre fut notamment l'occasion d'endosser deux déclarations importantes, l'une portant sur la situation politique, au lendemain des élections du 26 et, l'autre, sur la meilleure approche à suivre face à l'éventualité de plus en plus probable d'une nouvelle ronde d'élections, celles-là au niveau fédéral. Ces deux déclarations sont toutes deux accessibles à partir des raccourcis disposés sur la gauche de cette page.

Considérant que les élections sont maintenant terminées, le Comité central s'est entendu pour envoyer une lettre à la direction de **Québec solidaire**, réitérant notre préoccupation pour que le dossier des collectifs, au sein de Québec solidaire, et en particulier notre propre demande pour que le PCQ puisse enfin obtenir ce statut de

collectif, soit enfin traité sans autre délais lors du prochain Conseil national de cette formation.

Par rapport aux autres sujets de nature plus organisationnelle

Sur le plan des sujets de nature plus organisationnelle, le Comité central a également convenu :

a) d'accepter la démission comme membre du CC du camarade **Antoine Bruneau**; ce camarade, qui était jusqu'à là membre suppléant, sera désormais remplacé par le camarade **Alain Pérusse**.

b) le camarade **Joël Vallières** agira à partir de maintenant comme le nouveau responsable de la Commission du programme.

c) le site Internet de *La Voix du Peuple* sera désormais géré par un Comité de rédaction qui sera formé de trois personnes, dont les camarades **Julien D. Boucher** et **Francis Gagnon-Bergmann**. Un appel au sein des membres du PCQ est lancé pour le choix de la 3e personne. Tout membre en règle pourra postuler à cet effet; les candidatures devront être acheminées auprès de la direction d'ici le 1er mai. Le camarade **André Parizeau** continuera pour sa part à être responsable du site du PCQ.

Toutes ces nouvelles mesures s'inscrivent dans le cadre d'un effort concerté pour plus développer une direction collective au sein du PCQ, réduire le fardeau qui existe actuellement vis à vis d'un certain nombre de camarades, notamment auprès de ceux qui oeuvrent déjà depuis fort longtemps au sein de la direction, et pour ultimement encourager la prise en charge graduelle des tâches par nos camarades plus jeunes.

Plus le travail du PCQ se développe et plus il peut compter sur un membership rajeuni, ce qui favorise en même temps l'objectif de relève.

Par rapport à quelques autres sujets

Le Comité central a en même temps convenu de se dissocier publiquement d'un certain nombre de comportements disgracieux de la part d'anciens membres du PCQ, aujourd'hui associés à l'aile québécoise du Parti communiste du Canada, mais qui continuent toujours à se prétendre, de manière complètement frauduleuse, membres du PCQ. C'est notamment le cas d'un individu se dénommant Antonio Artuso.

En plein durant la campagne électorale, et alors qu'il était lui-même candidat pour Québec solidaire dans la circonscription de Mont-Royal, celui-ci n'a pas hésité à déclarer devant certains médias qu'il était lui-même contre la position de Québec solidaire par rapport à la souveraineté du Québec. Tout cela démontre un manque assez flagrant de respect et de discipline face à une formation politique qu'il était supposé représenter. De la part d'une personne comme Antonio Artuso, cela n'est cependant pas surprenant du tout.

Au moment même d'écrire ces lignes, cet individu maintient toujours, pour des raisons complètement frivoles, deux poursuites judiciaires contre le chef du PCQ, pour une valeur totale approchant les 10 000\$. Il prétend qu'André Parizeau aurait personnellement encaissé et/ou dilapidé ces sommes, dans le cadre de ses responsabilités politiques, alors que cet argent aurait dû lui revenir (à lui, Antonio Artuso). Les deux poursuites concernent des événements qui se seraient produits en 2003, 2004 et 2005. Antonio Artuso n'a à peu près aucune chance de gagner mais il maintient quand même ces poursuites. Il n'y a en effet aucune base légale réelle pour ces poursuites et les faits allégués n'ont jamais existé sinon que dans la tête d'Antonio Artuso. C'est du harcèlement pur et simple. Cet individu ne peut juste pas accepter que lui et ses "amis" se soient fait montrer la porte en 2005, suite à une série d'autres agissements qui étaient déjà inacceptables.

Le Comité central tient à réaffirmer ce qui suit : cet individu, de même que tous les autres membres de son groupe, n'ont pas le droit d'utiliser notre nom (de la manière dont il continue encore à le faire); cela constitue en fait une violation de la loi.

La prochaine réunion du CC aura lieu à Montréal, durant le mois de juin.

Montréal, le 31 mars 2007